

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ (IFCS)

MODALITÉS

Durée : 16 jours de formation.

4 modules de 4 jours consécutifs à distance d'un mois chacun.

Coût : 2960 €

DATES

2018-2019

groupe A

25 au 28 septembre 2018

23 au 26 octobre 2018

27 au 30 novembre 2018

8 au 11 janvier 2019

groupe B

2 au 5 octobre 2018

6 au 9 novembre 2018

4 au 7 décembre 2018

15 au 18 janvier 2019

groupe C

9 au 12 octobre 2018

13 au 16 novembre 2018

11 au 14 décembre 2018

22 au 25 janvier 2019

groupe D

16 au 19 octobre 2018

20 au 23 novembre 2018

18 au 21 décembre 2018

29 janvier au 1^{er} février 2019

2019-2020

17 au 20 septembre 2019

15 au 18 octobre 2019

26 au 29 novembre 2019

7 au 10 janvier 2020

24 au 27 septembre 2019

5 au 8 novembre 2019

3 au 6 décembre 2019

14 au 17 janvier 2020

1^{er} au 4 octobre 2019

12 au 15 novembre 2019

10 au 13 décembre 2019

21 au 24 janvier 2020

8 au 11 octobre 2019

19 au 22 novembre 2019

17 au 20 décembre 2019

28 au 31 janvier 2020

PROGRAMME

- ▶ Techniques d'expression écrite : analyse, synthèse et commentaire de textes.
- ▶ Modalités d'élaboration du dossier professionnel.
- ▶ La fonction de cadre de santé : motivations et conception personnelle.
- ▶ Perspectives professionnelles.
- ▶ Évolution de l'organisation du système de santé.

PARTICIPANTS

Tous les professionnels de santé dont le projet est de se préparer aux épreuves de sélection au concours d'entrée en Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

Référence réglementaire : article 1^{er} du décret du 18 août 1995 portant création d'un diplôme cadre de santé.

OBJECTIFS

- ▶ **Maîtriser** la méthodologie du commentaire de texte.
- ▶ **Clarifier** sa conception de la fonction de cadre de santé.
- ▶ **Identifier** ses motivations à être cadre de santé.
- ▶ **Formaliser** son projet professionnel.
- ▶ **Actualiser** ses connaissances du contexte sanitaire et médico social.
- ▶ **S'entraîner** à l'entretien oral.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Travaux de groupes, apports théoriques et méthodologiques, analyse des pratiques.
- ▶ Travaux intersessions supervisés par les intervenants.
- ▶ Mises en situation : épreuve écrite (2 devoirs sur table) et simulations d'épreuve orale devant un jury.

INTERVENANTS

Directeurs d'établissement, directeurs de soins, psychologue, psychosociologue, cadres et/ou cadres supérieurs de santé, formateurs en expression écrite.